



SOLIDARITÉ  
RURALE  
DU QUÉBEC

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

Occupation des territoires  
**Dépôt de l'avis de Solidarité rurale du Québec  
pour un Québec fort de ses communautés**

**Nicolet, 29 juin 2010** – Solidarité rurale du Québec (SRQ) a déposé son avis « L'occupation des territoires, pour un Québec fort de ses communautés » auprès de Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Cet avis découle d'une mobilisation de la coalition et fait suite au mandat confié à SRQ à titre d'instance-conseil par Nathalie Normandeau, ministre du MAMROT de l'époque.

Ce rapport résulte d'un vaste chantier de réflexion et de consultation auquel ont pris part des organisations nationales, des communautés et des citoyens du milieu rural et urbain. Pour Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec, ce travail représente une étape importante dans la mobilisation sur l'enjeu de l'occupation des territoires : « Cet avis fait écho au fort consensus dégagé par les leaders des organisations nationales impliquées dans la démarche et qui est consigné dans la Déclaration de Shawinigan. Le rapport invite le gouvernement à adhérer à cette vision dans un esprit de participation et de partenariat, à l'instar de la Politique nationale de la ruralité qui a récemment été saluée à ce sujet par l'OCDE. »

**Des défis à relever et des enjeux d'avenir**

L'évolution démographique, le contexte de lutte au réchauffement, les mutations profondes de l'économie et la vitalité sociale des communautés représentent les grands défis pour le Québec d'aujourd'hui. Pour les relever, le Québec peut s'appuyer sur de nombreux leviers sectoriels, mobilisés autour de quatre grands enjeux : habiter les territoires, les développer durablement, les desservir adéquatement et se les approprier collectivement. La vision de l'occupation des territoires soumise dans cet avis permet de relever ces défis de façon solidaire. Le rapport représente à ce sujet une base de travail pouvant servir à l'élaboration d'un plan d'action multisectoriel.

« Notre capacité à s'adapter à ces grands changements passe par une action territoriale qui mobilise les communautés et qui reconnaît leurs particularités sociales et culturelles. Les territoires recèlent de potentiels naturels et humains considérables qui peuvent assurer un développement respectueux des écosystèmes et des communautés. Nos travaux invitent l'État et les collectivités territoriales à renouveler leurs rapports et à raffermir la confiance mutuelle qui les lie. Il s'agit d'un chantier stimulant, capable de relancer l'économie sur des bases territoriales et de saisir les possibilités innombrables de l'économie verte » a déclaré Claire Bolduc.

**Une vision, sept recommandations**

Pour faire face à ces défis d'avenir, SRQ a formulé dans son avis sept recommandations qui peuvent être résumées comme suit :

1. Conclure un pacte national sur l'occupation des territoires entre les représentants des collectivités, le gouvernement et les acteurs de la société civile permettant de renouveler les rapports entre les différents acteurs et de les mobiliser;

2. Convenir avec les représentants des collectivités et de la société civile d'une vision sociétale du développement des territoires, telle que promue dans la Déclaration de Shawinigan;
3. Moduler les interventions gouvernementales de manière proactive et systématique;
4. Accompagner le développement des collectivités territoriales de manière souple et à long terme via des ententes territoriales;
5. Élaborer un plan d'action intersectoriel de développement des territoires englobant les actions des acteurs sociaux et des différents ministères;
6. Inciter l'innovation sociale, en développement durable et en gouvernance et mettre en valeur les complémentarités territoriales;
7. Ouvrir un chantier sur la modernisation de la gouvernance territoriale.

Pour concrétiser ce projet porteur autant pour le monde rural qu'urbain, SRQ offre sa pleine collaboration au gouvernement du Québec et aux acteurs de la société civile : « La capacité de mobilisation de notre Coalition, notre réflexion axée sur l'approche territoriale, notre observation rigoureuse des milieux ruraux et l'expertise que nous cumulons à titre d'instance-conseil constituent les atouts à partir desquels Solidarité rurale compte poursuivre son action pour contribuer à l'occupation des territoires et au développement des communautés » a conclu Claire Bolduc.

L'avis est disponible en ligne : [http://solidarite-rurale.qc.ca/pos\\_memoires.aspx](http://solidarite-rurale.qc.ca/pos_memoires.aspx)

### **À propos de Solidarité rurale du Québec**

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 200 membres corporatifs et individuels, la Coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité. À ce titre, elle fournit sur demande ou de sa propre initiative des avis au gouvernement sur des questions concernant le développement du milieu rural, réalise les consultations nécessaires à cette fin et propose au gouvernement des solutions innovantes et des modes d'intervention.

- 30 -

**Source :** **Mélina Morin**  
Chargée de projets  
Solidarité rurale du Québec  
Téléphone : 819 293-6825  
Cellulaire : 819 380-7005  
Courriel : [mmorin@solidarite-rurale.qc.ca](mailto:mmorin@solidarite-rurale.qc.ca)